



Héberger à titre gratuit - expulsion

Par **louve92**, le **15/06/2009** à **13:05**

Bonjour, rnj'aurais souhaiter connaitre mes droits en tant qu'habitant à titre gratuit. rnrnj'habite depuis janvier dans un appartement appartenant à la mère de mon colocataire. ce dernier veut que je parte pour des raisons personnelles. Moi je ne souhaite absolument pas partir. j'ai une ligne téléphonique à mon nom dans ce logement, mes impôts mes factures tout est domicilié à cette adresse. Peut-il m'expulser à cause d'un litige entre lui et moi? Il ne souhaite pas que je paye les charges et la taxe d'habitation... ai-je le droit de lui demander de payer une partie pour justifier que j'habite bien dans ce logement? Que dois-je faire pour me protéger? rnrnmerci pour votre réponse.